



00 0603
N°...../26/CRI-RMS

15 MAI 2026
Marrakech, le.....

Décision

Portant Appel à candidature pour le poste de « Cadre Urbanistique et foncier » Au Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la région Marrakech-Safi

- Vu la loi n° 47-18 portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement, promulguée par le dahir n° 1-19-18 du 7 Joumada II 1440 (13 février 2019), telle que modifiée et complétée par la loi n° 22-24 ;
- Vu le décret N° 2-19-67 du 11 Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 24/2012 du 6 Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu l'organigramme et le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi tel qu'ils ont été approuvés par son Conseil d'Administration le 8 octobre 2025 ;

DECIDE

Article 01 : Objet

Le Centre Régional d'Investissement de Marrakech Safi lance, au titre de l'année 2026, un appel à candidature pour pourvoir un (1) poste de Cadre Urbanistique et foncier, rattaché au service Conseil urbanistique et foncier, relevant de la Division Conseil aux investisseurs.

Article 02 : Conditions de recrutement

Les postes sont ouverts aux candidats qui remplissent les conditions citées en annexe.

Article 03 : Missions, responsabilités et conditions de candidature

Les missions et responsabilités du poste ainsi que les conditions de candidature sont définies dans la fiche de poste en annexe.

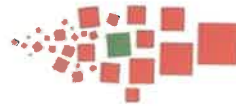
Article 04 : Dossier et modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général du CRIMS ;
- Le CV actualisé ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie des diplômes (équivalence exigée pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers ou privés) ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience du candidat.

Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.





Article 05 : Déroulement de la sélection

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre du Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi, sis à son siège situé avenue John Kennedy, Jnane El Harti, Marrakech, contre récépissé de dépôt, et ce au plus tard le 02 juin 2026 avant 16h00.

Une copie complète du dossier de candidature doit obligatoirement être transmise, dans le même délai, à l'adresse électronique suivante : ressources@crimarrakech.ma

Article 06 : Déroulement de la sélection

Il sera procédé, dans une première phase, à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions et critères définis aux articles 3 et 4 du présent appel à candidatures.

Les candidats retenus à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves écrites, constituant la deuxième phase du processus de sélection.

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour participer aux épreuves orales.

Une commission de sélection, désignée par le Directeur du Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi, sera chargée d'examiner les dossiers de candidature et de conduire les épreuves et entretiens avec les candidats.


Centre Régional
d'Investissement
Marrakech - Safi
Directeur Du Centre Régional
d'Investissement Marrakech - Safi
Mahfoud MOUSSAID

| | | |
|--|--|---|
| 1. Intitulé du Poste | | Cadre Urbanistique et foncier |
| Rattachement hiérarchique | | N+1 : Chef de Service Conseil Urbanistique et foncier N+2 : Chef de Division Conseil aux investisseurs |
| 2. Mission principale du poste | | |
| Assurer l'accompagnement des investisseurs en matière de réglementation urbanistique et foncière, en leur fournissant une information fiable, actualisée et structurée relative à l'offre foncière à vocation économique, aux documents d'aménagement et aux contraintes réglementaires applicables aux projets d'investissement. | | |
| Le titulaire du poste contribue à l'analyse de la faisabilité urbanistique et foncière des projets, à l'identification des contraintes potentielles ainsi qu'à la coordination avec les partenaires et services concernés afin de faciliter l'implantation et le développement des projets d'investissement sur le territoire régional. | | |
| 3. Activités principales | | |
| A. Accompagnement et conseil urbanistique et foncier | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des investisseurs en matière de réglementation urbanistique et foncière ; - Instruire les dossiers déposés sur la plateforme cri-invest.ma conformément aux procédures en vigueur ; - Fournir aux investisseurs les informations relatives aux documents d'urbanisme, plans d'aménagement, zonages, procédures d'autorisation et contraintes réglementaires applicables ; - Accompagner les investisseurs dans l'analyse de la faisabilité urbanistique et foncière de leurs projets ; - Identifier et signaler les contraintes, risques ou incompatibilités urbanistiques susceptibles d'impacter les projets d'investissement ; - Appuyer les investisseurs dans le choix des sites d'implantation et dans leur prise de décision stratégique relative au foncier. | | |
| B. Suivi, coordination et gestion de l'information foncière | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination avec les services internes concernés ainsi qu'avec les partenaires institutionnels intervenant dans les domaines du foncier et de l'urbanisme ; - Participer à la collecte, à l'actualisation et à la structuration des données foncières et urbanistiques ; - Contribuer à la mise à jour de la cartographie du foncier à vocation économique ; - Participer au développement, à l'alimentation et à l'exploitation des outils numériques et systèmes d'information géographique (SIG) liés au foncier et à l'urbanisme ; - Veiller à la fiabilité, à la traçabilité et à l'accessibilité des informations communiquées aux investisseurs. | | |
| C. Reporting et amélioration continue | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration des tableaux de bord, états de suivi et reporting d'activité du service ; - Contribuer à l'analyse des problématiques foncières et urbanistiques rencontrées par les investisseurs ; - Participer à l'amélioration des outils et mécanismes d'accompagnement urbanistique et foncier ; - Assurer l'archivage et la traçabilité des dossiers relevant du service | | |
| D. Toute autre mission confiée par la hiérarchie et relevant du domaine de compétence du CRI MS. | | |
| 4. Profil requis | | |
| Formation | Expérience | |
| Bac +5 en urbanisme ou architecture, génie civil ou Ingénieur Géomètre Topographe. | Expérience professionnelle d'au moins deux (2) dans un poste similaire, de préférence dans un environnement institutionnel, administratif ou lié à l'investissement, à l'urbanisme, au foncier ou à l'aménagement du territoire. | |
| Langues | | |
| Maîtrise de l'arabe et du français ; La maîtrise de l'anglais constitue un atout. | Une expérience dans un établissement public ou dans l'accompagnement des projets d'investissement constitue un atout. | |
| 5. Compétences requises | | |
| Connaissance de l'environnement institutionnel, des procédures administratives et de la réglementation urbanistique et foncière ; | | |
| Connaissance des documents d'urbanisme et des mécanismes liés au foncier à vocation économique ; | | |
| Maîtrise des outils bureautiques et des outils numériques de gestion et de cartographie (SIG) ; | | |
| Capacité d'analyse, de suivi des dossiers et de coordination avec les partenaires institutionnels ; | | |
| Capacité de rédaction administrative, de reporting et de gestion de l'information ; | | |
| Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'analyse et de synthèse, intégrité et sérieux ; | | |